

PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

Direction départementale des  
territoires de la Côte-d'Or

Dijon, le 18 novembre 2014

Service de l'eau et des risques

Bureau prévention des risques  
naturels et hydrauliques

## INVITATION

**Réunion publique d'information et de concertation avec les habitants  
le 8 décembre 2014 à 18 h 00  
à CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR  
Elaboration des plans de prévention des risques naturels d'inondation**

Des plans de prévention des risques naturels d'inondations (PPRNi) ont été prescrits par arrêtés préfectoraux du 27 septembre 2010, sur le territoire des communes de Chevigny-Saint-Sauveur, Bressey-sur-Tille et Izier (celle-ci a été ajoutée suite aux événements pluvieux de mai 2013).

Le plan de prévention des risques est un document d'urbanisme qui régit l'utilisation des sols à l'échelle communale, en fonction des risques auxquels ils sont soumis. Il tient compte des risques naturels dans l'aménagement, la construction et la gestion des territoires.

En vue de l'approbation de ces PPRNi, une présentation de ceux-ci, est organisée par les services de la direction départementale des territoires, avec le concours des mairies de Chevigny-Saint-Sauveur, Bressey-sur-Tille et Izier.

**Lundi 8 décembre 2014 à 18 h 00  
à Chevigny-Saint-Sauveur – Salle Polygone**

Le but de cette réunion est d'informer les habitants ainsi que les propriétaires non résidents sur les communes sur le phénomène d'inondations présent sur les communes de Chevigny-Saint-Sauveur, Bressey-sur-Tille et Izier, sur les phases d'élaboration des P.P.R.N.i.

### **CONTACTS PRESSE**

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or

Cabinet-communication

Murielle DUMONT – Tél : 03 80 29 43 66

[murielle.dumont@cote-dor.gouv.fr](mailto:murielle.dumont@cote-dor.gouv.fr)

service de l'Eau et des Risques

Carole Devallez - Tél : 03 80 29 43 54

[carole.devallez@cote-dor.gouv.fr](mailto:carole.devallez@cote-dor.gouv.fr)